

LE TRAVAIL ÉMOTIONNEL DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS SOUS MAIN DE JUSTICE

Q INTERVENANTE

Catherine LENZI

Directrice de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur à l'IREIS Rhône-Alpes, sociologue, membre du laboratoire PRINTEMPS/CNRS de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, membre du Conseil de groupement du GIS Hybrida-IS et co-animatrice du comité technique et scientifique de l'Espace de Recherche et Prospective Santé-Social (ERP).

Et/ou autres chercheurs de l'ESPASS ou associés.

Contact :
espass@ireis.org

— DESCRIPTION

Cette formation-conférence traite de la construction sociale des émotions dans l'accompagnement des mineurs sous main de justice. Par cette entrée, le propos se centre spécifiquement sur l'engagement et les ressorts d'action émotionnels activés par les intervenants dans l'expérience de la contrainte éducative. Dans le même temps, elle éclaire l'invisibilité du travail émotionnel, notamment dans l'absence, de la part des acteurs concernés, d'une défense et d'une reconnaissance collective de la dimension émotionnelle de leur travail, de façon à asseoir leur autonomie et expertise professionnelles.

— CONTENU

- Contexte de l'intervention : plusieurs années de recherche sur le travail éducatif en milieu contraint.
- Un travail qui engage des ressorts émotionnels au-delà du cadre d'intervention.
- L'invisibilité des émotions dans l'expression des « jugements experts ».
- Un « travail émotionnel », enjeu de la professionnalité prudentielle.